PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2015

Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon

- Samedi 30 janvier 2016 -

CONTROLE DES POUVOIRS ELECTIFS

Le nombre de voix théorique étant de 1 360, il ressort que 1 010 voix sont représentées (19 clubs et 12 organisateurs). L'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Je remercie de leur présence :

Mme Michelle MONSERAT	Membre du bureau directeur de la F.F.TRI.
M. Jean-Louis GUILHOUNET	Président de la Ligue Languedoc/Roussillon.
M. Marc DELAY	Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées
M. Samir HAJIJE	Conseiller Délégué en charge de l'Intégration par le Sport
M. Christophe DELAHAYE	Conseiller Régional de la Région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon
Mme Nathalie COURTIAL	Responsable communication et partenariat de la Fondation ARC

Excusés :

M. Pascal ETIENNE	Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
M. Olivier GALERA	Médecin de la Ligue Midi-Pyrénées
Mme Aurélie TREIL	Responsable de la commission mixité

1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue au CREPS le 6 décembre 2014.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral et bilan du Président

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

3- Election du représentant de la Ligue à l'Assemblée Générale Fédérale

L'Assemblée Générale désigne Daniel BOISSIERE à l'unanimité comme représentant de la Ligue à l'Assemblée Générale Fédérale.

4 - Rapports d'activités

- Commission Régionale d'Arbitrage par Richard YEZEGUELIAN
- Commission Technique Régionale par Fréderic BORDERAS et Raphaël SERRAPICA
- Commission Régionale Médicale par le docteur Olivier GALERA
- Commission Mixité par Aurélie TREIL
- Commission Matériel par Robert MACCOTTA
- Commission Discipline Régionale par Michel SERRADELL
- Commission Communication par Gérard CARQUET

5 - Rapport financier

Le rapport financier établi par le Trésorier a été envoyé à l'ensemble des participants par courrier électronique le 24 janvier 2016 afin qu'en séance, les clubs et les organisateurs puissent voter en toute connaissance de cause.

Le Trésorier présente un résumé de son rapport qui, exceptionnellement cette année, porte sur 14 mois, c'est-à-dire du 1er novembre 2014 au 31 décembre 2015.

Tous les clubs et organisateurs se sont acquittés de leurs obligations.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de **260,71 €** et nos fonds propres s'élèvent à **40 694,56 €**.

La présentation et la vérification des comptes ont eu lieu le mercredi 13 janvier 2016 en présence de Karine RAFFEL du Toulouse Triathlon, de Ludovic Wolff, Trésorier Adjoint, et de Michel SERRADELL, Trésorier.

Ludovic WOLFF donne lecture du rapport établi par Karine RAFFEL qui a eu pour but de contrôler les écritures comptables, les différentes dépenses avec les documents justificatifs, ainsi que la situation de la trésorerie.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne **quitus entier et sans réserve** au Comité Directeur de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon pour sa gestion de l'exercice allant du 1er novembre 2014 au 31 décembre 2015.

En vue de la fusion entre les ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et afin de faciliter la tâche de la future Trésorerie, il serait souhaitable qu'un maximum de clubs et organisateurs privilégient les règlements plutôt par virements que par chèques.

6 – Modifications du Règlement Intérieur

Des propositions sont faites à l'Assemblée Générale visant à modifier notamment le coût des arbitrages payés par les organisateurs et les défraiements des arbitres, à compter de 2016.
L'Assemblée Générale procède à un vote qui donne les résultats suivants : contre 100, abstention 360, pour 550.
La proposition est donc adoptée.

7 - Présentation du Budget prévisionnel 2016

Le Trésorier de la Ligue présente les grandes lignes du budget prévisionnel 2016, tant en Produits qu'en Charges, qui est en augmentation de près de 18 % par rapport au réel 2015 et qui s'établit à **227 000 €.**

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Un vérificateur aux comptes a été désigné pour l'exercice 2016 : Jacques LAGANNE.

8 - Election au Comité directeur de la Ligue

Nous avons reçu 3 candidatures pour l'élection au Comité Directeur de la Ligue Midi-Pyrénées, à savoir :

Julie POUTISSOU du TUC Triathlon
Jean TAURIN de l'A.S. Muret
Alain BERTRAND du T.O.A.C.

Après présentation des candidats, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité que les 3 nouveaux membres peuvent intégrer le Comité Directeur.

9 - Fusion : intervention de Daniel BOISSIERE et de Jean-Louis GUILHOUNET

« Afin de mettre en œuvre la réforme territoriale engagée par la Fédération Française de Triathlon, il est décidé de créer en association avec la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon et la Ligue Languedoc-Roussillon de Triathlon, une structure de coordination (association loi 1901) temporaire pour les besoins des travaux préparatoires à l'opération de fusion entre ces ligues. A cette fin, l'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Comité directeur afin de procéder à toutes les opérations et actes liés à la mise en place et au fonctionnement de cette structure de coordination. »

L'Assemblée Générale approuve ce texte à l'unanimité.

Lors de notre réunion du 19 décembre à Carcassonne, un état des lieux comparatif a été établi par les deux ligues dans les domaines de la trésorerie, de l'arbitrage et sportif afin de présenter un projet commun au 1er janvier 2018.

Sans attendre la rédaction définitive de ce projet de fusion commun aux deux ligues, nous avons convenu qu'il serait souhaitable de proposer d'ores et déjà lors de notre Assemblée Générale une harmonisation des coûts sur les licences (part ligue).

Cette proposition tient compte d'une baisse de la part ligue en Languedoc-Roussillon et d'une hausse de la part ligue en Midi-Pyrénées, qui serait étalée sur 2 exercices pour éviter une augmentation trop importante.

Après un long débat, il est proposé à l'Assemblée Générale :

- de ne prendre en compte que les coûts 2017.
- de faire en sorte que les augmentations relatives aux licences jeunes (compétition et loisir) soient plus raisonnables.
- de maintenir les coûts 2017 pour les autres types de licences.

Type de licence	LIGUE MP	
	2016	2017
A - Lic. club - Compétition - Jeune	8	11
A - Lic. club - Compétition - Jeune - Demi-tarif	4	5,5
B - Lic. club - Compétition - S. & V.	22	24
C - Lic. club - Loisir - Jeune	6	9
C - Lic. club - Loisir - Jeune - Demi-tarif	3	4,5
D - Lic. club - Loisir - S. & V.	6	12
E - Lic. club - Compétition - Jeune - Paratriathlon	8	11
F - Lic. club - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	22	20
G - Lic. club - Dirigeant	6	12
H - Lic. individuelle - Compétition - S. & V.	118	118
I - Lic. individuelle - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	118	118
J - Lic. individuelle - Dirigeant	6	12

L'Assemblée Générale procède à un vote qui donne le résultat suivant : contre 90, abstention 120, pour 800. Cette proposition est adoptée à la majorité.

En ce qui concerne les pass compétition, les deux ligues ont convenu d'adopter le système de convention avec la F.F.TRI., déjà en vigueur en Midi-Pyrénées.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 18h30 par un pot de l'amitié.

A Toulouse, le 30 janvier 2016

Le Président, Daniel BOISSIERE

Le Secrétaire, Gérard CARQUET